



AROPA 10 - infos

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DES ENTREPRISES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS
AGRICOLAS ET AGRO-ALIMENTAIRES DE L'AUBE

Siège social et courrier : Chambre d'Agriculture de l'Aube, 2 bis rue Jeanne d'Arc – CS 44080 – 10014 TROYES CEDEX
e-mail : aropa10@orange.fr – Web : www.fnaropa.fr

Numéro 17

Décembre 2014

Dans ce numéro

EDITORIAL

EDITORIAL

VIE DE L'ASSOCIATION :

■ ECHOS DE LA FNAROPA

- Représentativité de la FNAROPA
- Distribution des résultats de CCPMA Retraite
- Accords de Partenariats nationaux

■ VOYAGE AU NORD-PAS DE CALAIS, LONDRES, BRUGES

■ SEJOURS-VACANCES HIVER-ETE 2015

■ PARTENARIATS EN COURS

AROPA: Un mouvement en travail

Née en 1973, le mouvement national AROPA est devenu l'une des principales organisations des retraités de FRANCE.

130 associations départementales, auxquelles se sont ralliées en 2013 les associations jusqu'alors autonomes des Directeurs de la MSA et GROUPAMA, des CHAMBRES D'AGRICULTURE et des COOPERATIVES AGRICOLES, regroupent aujourd'hui 30 000 adhérents au sein de la FNAROPA.

Longtemps cantonnées dans les activités conviviales de loisirs et de festivités de tous ordres par les Pouvoirs Publics comme par les organisations syndicales représentatives, les diverses associations de retraités de la fonction publique, des anciennes sociétés nationalisées, commencent, à l'instar de la FNAROPA, à sortir du « cocon social ».

Sans négliger cet aspect convivial et sociétal des associations dites du « 3^{ème} âge », nos différentes AROPA d'origine ou récentes se sont d'abord mobilisées sur la défense des droits et intérêts de nos adhérents. Ceci en raison, probablement, de la transformation radicale vécue par le milieu agricole entre 1945 et ce début du XXI^{ème} siècle, où le nombre d'exploitants agricoles est passé de 12.500.000 à moins de 1.000.000 en 2 générations.

Nous avons conscience que la succession des réformes des régimes de retraite depuis 1992 ne pérennise pas l'avenir et l'équilibre financier de nos organismes de retraite. Nous devons donc rester vigilants sur l'application de la loi portant la réforme des retraites votée par le Parlement le 18/12/2013, sans oublier l'évolution des projets de loi en cours sur l'autonomie des personnes âgées, la santé publique et l'accès aux soins, la réforme régionale et les dispositions fiscales de la loi de finances 2015.

En cette fin d'année, nous vous invitons donc à notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra au Centre Sportif de l'AUBE, 5 Rue Marie Curie à TROYES

Le Mercredi 15 Avril 2015

pour vous informer et débattre sur l'actualité sociale et fiscale qui nous concerne.

Dans cette attente, nous vous présentons nos Meilleurs Vœux à toutes et à tous.

Le Conseil d'Administration

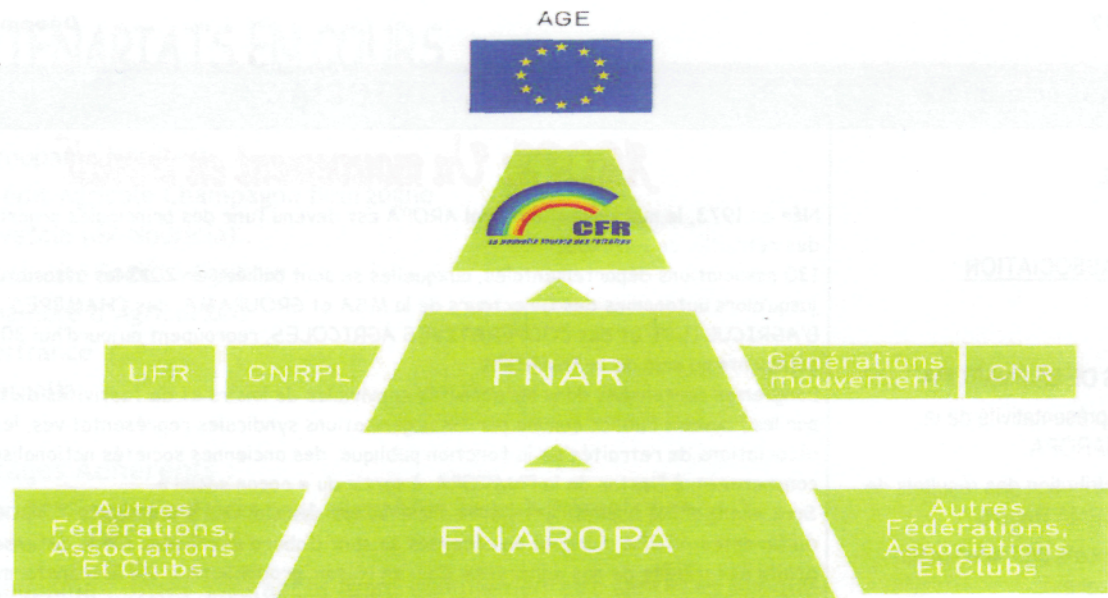
Pour tous renseignements, écrire au Siège social ou téléphoner aux Membres du Bureau :

Président	M. Philippe MOCQUERY	8 rue des Bignons - 10320 St JEAN DE BONNEVAL e-mail : mfpmocquery@orange.fr	03.25.41.99.38. 06.40.32.83.75.
1 ^{ère} Vice Présidente	Mme Josette TERPEND	295 faubourg Croncels - 10000 TROYES e-mail : josette.terpend@laposte.net	03.25.73.91.22. 06.74.37.93.73.
2 ^{ème} Vice Président	M. François MAILIER	63 rue Jean Rostan - 10450 BREVIANDES e-mail : f.mailier@wanadoo.fr	03.25.82.07.00.
3 ^{ème} Vice Président	M. Jean-Pierre MENU	10 rue du Four - 10180 SAINT LYE e-mail : jeanpierre.menu@orange.fr	03.25.76.52.08.
Secrétaire	M. Claude MERCIER	11 rue Alfred Boucher - 10350 MARIGNY LE CHATEL e-mail : mercier-marigny@orange.fr	03.25.21.52.01. 06.72.81.13.24.
Secrétaire-Adjoint	Mme Marie-Agnès GONTHIER	46 rue de la Reine Blanche 10180 SAINT LYE e-mail : maggonthier@hotmail.fr	03.25.76.69.90.
Trésorier	M. Claude LECLAIRE	30 rue de la Croix Blanche 10120 ST ANDRE LES VERGERS e-mail : claud.leclair@sfr.fr	03.25.75.27.93.
Trésorier-Adjoint	M. Patrick LEVOIN	16 rue de Souigny - 10320 BROUILLY e-mail : dp.levoain@gmail.com	03.25.46.58.06. 06.80.27.06.30.

ECHOS DE LA FNAROPA

■ IMPLICATION DE LA FNAROPA DANS LES ORGANISATIONS DE RETRAITES

L'évolution française et européenne des populations de retraités nécessite périodiquement un « état des lieux » pour situer les niveaux d'intervention des différentes organisations de retraités. Le tableau ci-dessous, élaboré par la FNAROPA, précise cette organisation d'ensemble.



Au sein de la CFR (Confédération Française des Retraités), Porte-Parole devant les Pouvoirs Publics pour 1.500.000 retraités, la FNAROPA est la seule fédération dont l'effectif se développe : +30% de progression du nombre de ses adhérents sur la période 2007-2013.

M. Roger BARROT, Président de la FNAROPA au cours de cette période, assure désormais la présidence de la FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités) et la Vice-Présidence de la CFR.

M. Yves HUMEZ, élu Président par le Conseil d'Administration de la FNAROPA du 8 avril 2014, a succédé à M. Roger BARROT à la tête de notre Fédération depuis cette date.

■ DISTRIBUTION DES RESULTATS DE CCPMA RETRAITE

Annoncée par M. GIN, Directeur général d'AGRICIA, lors de l'Assemblée Générale de la FNAROPA du 8 avril 2014, cette distribution s'est concrétisée au début du 4^{ème} trimestre 2014.

Elle découle :

1 - des excédents des exercices 2009 à 2013 inclus, du régime clos CCPMA Retraite dont les fonds propres ont été légalement et statutairement intégrés dans ceux de CCPMA Prévoyance.

2 - des points CCPMA (hors majorations) acquis au 31/12/1996 par les retraités répondant aux critères suivants :

- Retraités en cours au 31/12/2013 et bénéficiant du différentiel CCPMA au 01/01/2014.
- Retraités ayant bénéficié d'un versement unique CCPMA entre le 01/01/2009 et le 31/12/2013.
- Retraités dont le différentiel CCPMA s'est éteint entre le 01/01/2009 et le 31/12/2013.

Cette distribution, mise en paiement à compter du 13/10/2014, est le résultat des actions régulières et vigilantes de la FNAROPA auprès des dirigeants et élus d'AGRICIA. Si cette distribution ne préjuge en rien des modalités de distribution des résultats 2014 et futurs de CCPMA Prévoyance - branche « Retraite », l'évolution de ce dossier continue à requérir l'attention de la FNAROPA pour les années à venir.

Enfin, pour les Retraités ne bénéficiant ni de différentiel, ni de versement unique depuis le 31/12/2008, leurs droits sont couverts par l'ARRCO (CAMARCA) et l'AGIRC (CRCCA).

■ ACCORDS DE PARTENARIATS NATIONAUX

Dans le but de proposer à l'ensemble de ses adhérents des réponses diversifiées à leurs besoins de services, la FNAROPA a poursuivi en 2014 sa recherche d'accords de partenariat susceptibles d'être déclinés au niveau de chaque AROPA départementale.

Ce fut le cas de :

1 - l'accord de partenariat avec « LES GITES DE FRANCE » permettant d'offrir à tous les membres des associations adhérentes à la FNAROPA une réduction de 5 %, quelle que soit la période, sur les prix des séjours en hébergement s labellisés Gîtes de France. Pour bénéficier de cet avantage, rendez-vous sur notre site internet.

2 - l'accord cadre avec CERFRANCE permettant à chaque AROPA de faire bénéficier ses adhérents d'une réduction d'impôts de 50 % en leur proposant des prestations entrant dans le cadre des lois sur les services à la personne : assistance administrative (déclarations de revenus, transmission de patrimoine ...), entretien de jardins par un réseau de paysagistes. Contact : Cerfrance ou 0820.205.114.

Enfin, dans le domaine sensible de la complémentaire santé confrontée aux contraintes budgétaires du régime de base, aux évolutions économiques et démographiques, à la diversité des comportements, les négociations engagées par la FNAROPA et la FRAGE (Fédération Régionale du Grand Est), avec MUTUALIA, ont abouti à une nouvelle offre opérationnelle au 1^{er} janvier 2015.

VOYAGE AROPA 10 "NORD PAS DE CALAIS - LONDRES - BRUGES "



Du 28 Septembre au 3 Octobre 2014, 40 participants ont entrepris le 1^{er} « Voyage - découverte » proposé par AROPA 10 à ses adhérents.

A proximité de CALAIS et au bord d'une grande plage de la COTE D'OPALE, le village de vacances **BLERIOT-PLAGE** constituait la base résidentielle de cette découverte régionale et européenne.

La visite guidée de **CALAIS** et de ses sites majeurs - Hôtel de Ville et son Beffroi, le port de voyageurs et la Cité Internationale de la dentelle - commençait ce périple nordiste. La découverte de **BOULOGNE SUR MER**, capitale maritime de la pêche, et de ses souvenirs napoléoniens suivait, et se terminait par les vues exceptionnelles des côtes anglaises du haut des caps GRIS NEZ et BLANC NEZ.

Le 3^{ème} jour était marqué par l'embarquement à bord du car-ferry CALAIS-DOUVRES. La visite panoramique de **LONDRES** et de son centre historique et commerçant, objectif de ce déplacement, s'achevait par le retour à CALAIS à bord de la navette d'EUROTUNNEL.

Après LONDRES, notre groupe découvrait la Flandre maritime avec ses dunes, ses plages, et le détroit du Pas-de-Calais, ainsi qu'une ferme traditionnelle flamande près de **DUNKERQUE**, dont les propriétaires ont diversifié leur activité dans le tourisme avec la création d'un écomusée.

BRUGES, la « **VENISE BELGE** », était le dernier objectif de ce circuit européen. Avec la visite commentée de la vieille ville à pied, la balade en bateaux sur les canaux, et le passage obligé dans une chocolaterie produisant les fameux pralinés belges, cette « escapade flamande » se terminait au « village-vacances des ARGOUSIERS » de BLERIOT-PLAGE.

Un spectacle théâtral en « patois ch'ti », apprécié de tous les participants, animait cette dernière soirée et confirmait la très bonne ambiance qui s'est manifestée tout au long du séjour, notamment grâce à la disponibilité de notre chauffeur, des guides, de Jocelyne DUVERNOY et Claude LECLAIRE - administrateurs - qui avaient préparé et permis la réalisation de ce 1^{er} Voyage-découverte d'AROPA 10.



SEJOURS-VACANCES HIVER ET ETE 2015

AROPA 10 renouvelle pour 2015 ses partenariats avec **ODALYS** et **PALMIERS OCEAN**. Les offres feront l'objet d'un courrier adressé à tous les adhérents en début d'année, avec les formules proposées, les périodes, les tarifs, et réductions consenties, les modalités de réservation et renseignements.

L'attractivité de ces offres se confirme et renforce notre partenariat avec **PALMIERS OCEAN** et **ODALYS**.

PARTENARIATS EN COURS

Nos Partenaires :

- Groupama Nord-est
- Crédit Agricole Champagne Bourgogne
- Vivescia (ex-Nouricia)
- Mutualité Sociale Agricole
- Chambre d'Agriculture
- Cerfrance
- Mutualia

Avantages Adhérents :

Des conditions particulières sont accordées à nos adhérents par :

- Groupama : offres Assurances (dont complémentaire santé) et Banque.
- Crédit Agricole Champagne Bourgogne : offres Banque et Assurances.
- Mutualité Sociale Agricole : offre Télé Assistance.
- Cerfrance : conseils en matière de déclarations de revenus, transmission du patrimoine, formation informatique...
- Mutualia : complémentaire santé (convention 2015).
- Palmiers Océan : tarifs préférentiels sur la location de mobil-home, hors période juillet-août (170€/semaine en 2015, quels que soient le nombre de personnes et la destination). Site internet : www.palmiers-ocean.fr. Egalement, réduction de -10% en juillet et août.
- Odalys : réduction de -10% à -28% sur les catalogues hiver et été (site internet : www.odalys.fr).
- L'Office du tourisme de Troyes : avantages carte « Troyes et Moi »
- Club Butterfly : réductions auprès de nombreuses enseignes nationales (site internet : www.butterfly.fr).
- Avantages chez 40 commerçants aubois dans les secteurs de la culture, des loisirs, de la beauté et santé, de la restauration, du shopping et des services, qui accordent aux adhérents des réductions substantielles... (par exemple, bénéficiez de 11 % de réduction sur vos livraisons de fuel). La liste des commerçants partenaires est disponible sur notre site internet et sur demande.

Publié par le



CRÉDIT AGRICOLE
de CHAMPAGNE-BOURGOGNE